

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE DARDAGNY DU 21 AVRIL 2026 À 20h15

PROCES-VERBAL No 420

Présents	Mmes Karine JEAN-CARTIER, Christine HUTIN, Monique McCLELLAN, Léa RAMU, Gaëlle ROTH LISBERGER-COUILLAUD, Doriane SANTIMARIA, Meala TEFAMICHAEL, Laetitia VOCAT, MM. Jean-Marie FREYMOND, Thierry GIORIA, Frank MARTI, Miroslav ONDRAS, Kevin POLTE
Excusés	M. Camille JOLISSAINT, M. Stefan WEISS, secrétaire communal adjoint
Absente	Mme Emilia SCHLIPF
Assistent à la séance	Mmes Anne ZOLLER et Tracy MONNEY, conseillères administratives, M. Julien GUYOT, conseiller administratif et M. Roger WYSS, secrétaire communal

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du 9 mars 2026
2. Communications du bureau du Conseil municipal
3. Communications du Conseil administratif
4. Propositions du Conseil administratif
 - a) Projet de délibération
 - *Néant*
 - b) Projet de résolution
 - *Néant*
 - c) Proposition du Conseil administratif
 - *Néant*
5. Propositions des membres du Conseil municipal
 - a) Projet de délibération
 - *Néant*
 - b) Projet de résolution
 - *Néant*
 - c) Projet de motion
 - *Néant*
 - d) Questions écrites et orales
6. Pétitions
 - *Néant*
7. Droits d'opposition
 - a) Constitution d'une nouvelle enveloppe d'un montant de 800'000 francs en faveur des six autres commissions permanentes de l'ACG
8. Questions
9. Naturalisations (huis clos)
10. Divers

M. Polte, ci-après « le président », ouvre la séance à 20h18 et souhaite la bienvenue à l'assemblée.

1) Approbation du procès-verbal du 9 mars 2026

Page 3053 : M. Guyot– 4^{ème} paragraphe, 3^{ème} ligne : « par ailleurs une réflexion est en cours pour inclure une sorte de sondage, ou en tout cas un recensement auprès des entreprises qui

siègent sur la commune pour améliorer les déchets... ». M. Guyot précise qu'il ne s'agit pas d'inclure en même temps que les ateliers ce sondage, lequel est un autre projet à part entière.

Page 3054 : M. Guyot – 3^{ème} paragraphe, 2^{ème} ligne : « les Conseillers municipaux ont du reste dû recevoir un tout ménage à ce propos ». M. Guyot demande d'ajouter que cet envoi a également été adressé à la population.

➤ **Sous réserve de ces amendements, le procès-verbal de la séance du 9 mars 2026 est approuvé par 11 voix pour, 0 non, 2 abstentions**

2) Communication du bureau du conseil municipal

- Rappel PV commission CMnet

Le président rappelle que les procès-verbaux de commission sont déposés sur CMnet une fois qu'ils sont approuvés, mais qu'aucune notification n'est envoyée aux Conseillers municipaux. Il appartient donc aux membres du municipal d'aller consulter l'outil de manière proactive en fonction des documents qui leur sont utiles.

Par ailleurs, le président signale que M. Weiss rappelle aux Conseillers municipaux qu'ils peuvent sans autre le solliciter au cas où un document manquerait sur CMnet ou pour remonter toute éventuelle incohérence.

- Invitation au tournoi de foot et de pétanque des élues et élus
Le président donne lecture de la lettre d'invitation du FC Grand Conseil genevois

Mesdames, Messieurs,

*Le Football Club du Grand Conseil genevois a le plaisir de vous inviter à la prochaine édition des tournois de football et de pétanque des élues et élus de Genève, lesquels se tiendront le **samedi 23 mai 2026** dès 09h00 (horaire à confirmer), au Centre sportif des Cherpines, situé au 78 chemin du Pont-du-Centenaire, 1228 Plan-les-Ouates (tram 15, bus 48 - arrêt "Le Roillet")*

Tournoi de football

Chaque commune peut former une équipe de 7 personnes au minimum (1 gardienne ou gardien et 6 joueuses ou joueurs de champ). Des communes peuvent décider de s'unir afin de former une équipe. Elles s'annoncent à cette fin au FC Grand Conseil, qui les renseigne sur les équipes en manque de joueuses et joueurs.

Les inscriptions ne sont ouvertes qu'aux personnes ayant siégé au Conseil municipal ou au Conseil administratif de la ou des communes qui forment l'équipe. Il peut donc à la fois s'agir d'anciens élus et élues, comme de personnes actuellement en fonction.

Le format du tournoi dépendra du nombre d'équipes inscrites. Il se déroulera sur des demi-terrains synthétiques, les matchs durant chacun 12 minutes. Les matchs seront officiés par des arbitres affiliés à l'Association cantonale genevoise de football. L'équipe vainqueur recevra le trophée, qu'elle conservera jusqu'à l'édition suivante, dont elle aura la charge de l'organisation.

Genève, le 13 avril 2026

- Courrier d'un habitant, M. Albert Cana -événements organisés sur la commune.
Le président donne lecture de ce courrier qui lui a été adressé.

Monsieur le Président,

Je me permets de vous écrire afin de vous exposer ma situation ainsi que mon ressenti.

Je m'appelle Albert Cana et je réside dans la commune de Dardagny depuis août 2009, soit depuis plus de 17 ans. Peu après mon arrivée, en septembre 2009, j'ai eu l'opportunité de travailler à l'Auberge de Dardagny en tant qu'aide de cuisine aux côtés du chef. J'y ai exercé pendant 15 ans, jusqu'au départ à la retraite des anciens gérants.

Par la suite, soucieux de poursuivre mon développement professionnel, j'ai effectué un stage de six mois au Trinquet, ainsi qu'un mois de formation à l'École hôtelière du Vieux Bois, où j'ai obtenu plusieurs certificats.

Durant la période du Covid, je me suis également engagé bénévolement afin d'apporter mon aide à la communauté, dans la mesure de mes moyens.

Actuellement, je loue un local communal situé derrière le château, pour lequel je m'acquitte d'un loyer de CHF 100.- par mois. J'y prépare et stocke mes produits, notamment des Malakoff ainsi que des Polonais, que j'ai appris à confectionner avec Odette BOCQUET. Je propose également des services de traiteur à la demande. Par ailleurs, j'ai eu l'occasion de participer activement à la vie locale, notamment en préparant un repas pour environ 150 personnes lors de la fête de Pâques.

Cependant, j'ai constaté avec regret que, lors des événements organisés au sein de la commune, il est fréquemment fait appel à des Food trucks extérieurs, au détriment des personnes résidant et travaillant localement depuis de nombreuses années.

Je souhaite vous faire part de ma déception face à cette situation. Ayant toujours eu à cœur de m'intégrer, de travailler et de contribuer à la vie de la commune, j'aurais sincèrement apprécié être également pris en considération pour ce type d'opportunités.

Je vous adresse ce message avec tout le respect que je vous dois, dans l'espoir que ma demande puisse être entendue et prise en compte à l'avenir.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Cana Albert, La Plaine le 08 avril 2026

Sachant que le choix des prestataires est une compétence de l'exécutif, **le président** encourage ses membres à prendre en main cette problématique.

- Changement de présidence en juin 2026

Le président annonce que Mme Santimaria reprendra le flambeau, mais que le poste de vice-président est pour le moment vacant. Le président fait remarquer qu'idéalement toute candidature à cette fonction devrait parvenir d'ici mai, afin de pouvoir s'organiser en conséquence.

Le président précise que la charge de travail de la vice-présidence n'est pas conséquente, mais que le/la candidat/e aurait à assumer la présidence à la fin du mandat de Mme Santimaria, selon la coutume en vigueur.

3) Communications du conseil administratif

- **Mme Zoller**

- Auberge de Dardagny – honoraires baisse de 170'000.-
Mme Zoller annonce une bonne nouvelle, étant donné que le coût des travaux de l'Auberge ont finalement coûté CHF 550'000.- de moins, les honoraires d'architectes ont baissé de CHF 170'000.-, soit un montant de CHF 517'000.-HT. La facture finale est donc d'un peu plus de 4'100'000.- au lieu de CHF 4'800'000.-.

- Parcelle 1038A – derrière parcelle de Mme Wüst préemptée par la commune. La mairie a relancé la MSAIS, mais est toujours en attente d'une réponse.
- Parcelle 1379 – concertation populaire
Comme énoncé dans les PV de la commission AM-URB la commune travaille sur la concertation populaire prévue le 17 juin, entre 17h00 et 20h00, à La Plaine et de préférence sur la parcelle. Une séance de coordination aura lieu le 28 mai en présence de l'Office cantonal des transports (OCT), des Chemins de fers fédéraux (CFF), la Fondation des Parkings, Citect, Ecotec, AETC et la commune.
- Motion M2026-01
L'administration travaille actuellement sur la mutualisation des locaux.
- Motion M2025-02– jetons de présence
La commission des finances se réunira le 20 mai pour reprendre le sujet.
- Passerelle piétonnière de l'Allondon – retour Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN)
Les parties prenantes ont convenu de continuer d'avancer jusqu'à la demande d'autorisation, et Dardagny a prévu une présentation de l'image du projet pour le Conseil municipal de juin. Le crédit de construction sera soumis aux Conseils municipaux de Dardagny et de Russin une fois l'autorisation de construire reçue.
- Plans présents dans la salle pour la passerelle sous le viaduc
Pour la passerelle du RIM, le dossier de la demande d'autorisation devrait être déposé d'ici juin 2026. En ce qui concerne le chantier, une fois l'autorisation délivrée (supposément en mars 2027) la pré exécution devrait débuter en avril 2027 et les travaux d'août 2027 à mai 2028, encore une fois sous réserve du délai de délivrance de l'autorisation de construire.

Le coût total des travaux s'élève à CHF 1'400'000.-. Pour la partie sur Dardagny, la participation représente un montant de CHF 221'782.-, sachant toutefois que ces travaux seront pris en charge par le canton (OCAN), selon la convention signée entre les différentes parties. Les plans sont sur la table, à disposition du Conseil municipal pour consultation.

- **M. Guyot**

Entretien

- Rénovation énergétique bâtiments LPL
Sur la rénovation énergétique des bâtiments communaux de La Plaine, tous les voyants sont au vert. L'administration a reçu un préavis positif de tous les offices cantonaux, avec parfois des conditions, mais qui sont usuelles. Les travaux sur l'appel d'offres pour la rénovation/construction ont également bien avancé. Les critères d'adjudication ont été émis, mais les travaux ne seront lancés qu'une fois réception de la synthèse de l'Office cantonal des Autorisations de Construire (OAC). M. Guyot souligne toutefois que les matériaux de construction, ainsi que les coûts associés, grimpent en flèche à cause de la situation géopolitique actuelle ; certains coûts pourraient ainsi augmenter de 10 à 15%, mais la commune va veiller à réduire au maximum les surcoûts éventuels.
- Entretien de la salle polyvalente
Durant les vacances de Pâques, la commune a pu procéder à l'entretien de la salle polyvalente, notamment le nettoyage des vitres, l'assainissement des douches ainsi qu'une réfection complète des étagères et de la peinture dans la cuisine. Le cordage des anneaux de la salle polyvalente a également été changé, en collaboration avec Mme Monney. M. Guyot salue au passage la bonne diligence et direction des travaux de David Rodriguez.

- Bureau pour l'État-major – voirie – BBDR
Le bureau pour l'État-major de la compagnie 101 a été finalisé ainsi que l'éclairage et l'électricité pour l'ensemble du bâtiment, soit pour la voirie, le BBDR (Big Band Dardagny Russin) ainsi que les pompiers.
- École de La Plaine – autorisation de construire
En ce qui concerne le dossier d'autorisation de construire de l'école de La Plaine, l'administration a déposé la demande incluant une réfection d'une partie du préau pour le rendre plus perméable, l'installation d'une chaise électrique pour les PMR avec accès au local de vote, ainsi que des toilettes PMR au sous-sol qui se feraient dans un second temps

Mobilité

- Navette St-Jean-de-Gonville à La Plaine
M. Guyot revient sur la volonté convergente des autorités Dargniennes et de Saint-Jean-de-Gonville de faire une navette entre Saint-Jean-de-Gonville et Dardagny ou La Plaine pour diminuer le trafic transfrontalier. Il a ainsi procédé à une demande formelle que le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (ledit GLCT) a accueillie favorablement, mais la question se pose toutefois d'évaluer les possibilités d'améliorer cette desserte. L'affaire est donc à suivre.
- OCGC – ligne de bus – passage à piétons
M. Guyot annonce avoir contacté l'OCGC (Office Cantonal du Génie Civil) relativement à la remarque de Mme Röthlisberger-Couillaud sur les lignes de bus et le passage piéton qui s'efface. L'Office en question a répondu qu'il ferait le nécessaire.
- Momodu 2.0 – sondage
Relativement à l'atelier MOMODU 2.0 restituant les résultats du sondage auprès de la population, en collaboration avec les Transports publics genevois (TPG), seules 4 personnes sont venues. Cette faible participation est quelque peu dommage, mais la démarche a au moins eu le mérite d'avoir été menée jusqu'au bout. A noter que la discussion sur les différentes mesures de mobilité a été fructueuse, étant donné que les participants provenaient de différents coins de la commune et qu'ils ont pu remonter des problématiques de mobilité très différentes.

Sécurité

- Audit incendie bâtiments – attente rapport final
L'audit incendie des bâtiments communaux a été fait. L'administration attend maintenant le rapport final avec les différentes mesures à prendre selon leur temporalité ainsi que les coûts y associés. M. Guyot reviendra en commission DEMS (Développement durable, Entretien, Mobilités, Sécurité) pour en parler lorsqu'il sera en possession du rapport.
- Comptes PC – augmentation masse salariale – surcoût charge pour les communes
M. Guyot annonce que les comptes 2025 de l'Office Régional de la Protection Civile sont dans le négatif, en raison de l'augmentation des salaires et du rachat des LPP des employés de la commune de Meyrin - provenant d'une délibération du Conseil municipal de Meyrin. Cette situation induisant des surcoûts, à l'instar de l'Etat Civil, la mairie n'a pas manqué d'exprimer son mécontentement à ce sujet. Cette décision souveraine et unilatérale de Meyrin a pour conséquence d'augmenter les coûts des communes associées en groupements intercommunaux.
- Comptes Sapeurs-Pompiers
Concernant le Groupement des Sapeurs-Pompiers volontaires, les comptes 2025 sont relativement équilibrés, avec quelques menus détails au niveau de la ventilation des comptes et une augmentation de la Convention Intercommunale avec le Mandement et Meyrin à souligner. Un investissement prévu en 2026, mais comptabilisé en 2025 explique le différentiel entre le budget et les comptes.

Manifestations

- Apéros de l'Histoire
L'Apéro de l'histoire sur Genève et les communalards du 22 avril 2026 s'est très bien passé avec la participation d'une vingtaine de personnes. M. Guyot rappelle que le prochain Apéro aura lieu le 3 mai prochain sur la thématique de la presse genevoise, et qu'il se tiendra au Tea-Room de Dardagny à 17h00.
- Brunch communal
Le brunch communal de dimanche passé a accueilli une cinquantaine de personnes et M. Guyot relate que ce fut un très beau moment.

Culture

- Week-end culture
M. Guyot rappelle le weekend de la culture qui aura lieu les 25 et 26 avril prochains, soit dans quelques jours. Il fait remarquer aux Conseillers municipaux qu'un magnifique Leporello leur a été déposé à leur place. M. Guyot tient d'ailleurs à remercier Monsieur Jean-Charles Vignal pour le graphisme et la mise en page.

Pour rappel, les ateliers des artistes ainsi que la salle des Chevaliers seront ouverts de 11h00 à 17h00. Le samedi 25 accueillera dès 18 heures un programme comprenant de la danse, des concerts de musiciennes et musiciens locaux ainsi que la présence d'un DJ Set. Le dimanche 26 prévoit un concert en acoustique de Marie-Anne Dias et ses compères de Freezer. M. Guyot invite donc les Conseillers municipaux et la population à venir nombreux et nombreuses pour célébrer la culture.

Divers

- Visite DSM Firmenich
M. Guyot rappelle l'envoi d'un mail de M. Weiss relatif à la visite chez DSM-Firmenich de la Plaine, indiquant que les Conseillers municipaux ont jusqu'à ce soir pour répondre en cas d'intérêt.
- Réponse au courrier de M. Cana
S'agissant de la lettre de M. Cana, dont le président a préalablement donné lecture, le Conseil administratif accuse réception et une réponse sera adressée à l'auteur.
- **Mme Monney**
 - Motion Ô Vive crèche – Questionnaire satisfactions population et employés
Le Groupement a demandé à la commune de travailler sur l'établissement d'un point de situation global de l'état de santé de la crèche. Pour ce faire, Susanne Serafini, vice-présidente, et elle-même, ont rencontré individuellement les employés de la crèche. Ces échanges ont donné lieu à une synthèse qui, en complément des comptes, sera présentée au Groupement la semaine prochaine pour voir la suite à donner.

En parallèle, un questionnaire de satisfaction à destination des parents et un second à destination des employés a été élaboré pour une retranscription plus claire et statistique.
 - Motion GIAP (Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire)
Mme Monney annonce que la commune va gentiment pouvoir rentrer dans le vif du sujet maintenant que les comptes sont finalisés, afin d'établir des comparaisons avec d'autres prestataires ou une intégration de certains services.
 - Cohésion sociale
Mme Monney a le plaisir d'annoncer que le centre aéré de cet été aura lieu, le nombre d'inscriptions étant suffisant. Les parents seront contactés d'ici la fin du mois.
 - Assistanat social
Les premiers habitants dans le besoin ont pu accéder aux prestations de l'assistante

sociale de la commune, sur appel. Le dispositif fonctionne bien et l'administration a reçu les premiers retours anonymisés sur les prises en charge effectuées à ce jour et les premières factures.

- GIAP – responsable secteur
La responsable de secteur va quitter sa fonction à la fin du mois, après moins d'une année à son poste. Son remplaçant a été nommé et est en train d'être formé.
- Sortie des aînés
L'administration travaille sur la sortie des aînés 2026, qui aura lieu le 1^{er} ou le 3 septembre 2026.
- Subventions sportives – calcul
Comme annoncé par courriel, la commune est toujours en train de travailler sur le calcul des subventions sportives. Mme Monney pensait pouvoir présenter ce soir les travaux pour une prise de décision du Conseil municipal, mais quelques points de détails sont à revoir pour parvenir à un positionnement éclairé dans le cadre d'un prochain Conseil municipal.
- Communication
CommuneApp vs site internet : les prestataires ont travaillé sur la connexion entre l'application CommuneApp et le site internet communal afin d'éviter la double saisie. Ils viennent de deviser la solution, tandis que, de son côté, Mme Monney étudie les possibilités budgétaires pour pouvoir rapidement aller de l'avant.

4) Proposition du conseil administratif

- a) Projets de délibération
 - Néant
- b) Projets de résolution
 - Néant
- c) Proposition du Conseil administratif
 - Néant

5) Propositions des membres du Conseil municipal

- a) Projets de délibération
 - Néant
- b) Projets de résolution
 - Néant
- c) Projets de motion
 - Néant
- d) Questions écrites et orales
 - Néant

6) Pétitions

- Néant

7) Droit d'opposition ACG

Le droit d'opposition à voter ce soir porte sur la décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises (ACG), relative à la constitution, dès 2026, d'une nouvelle enveloppe d'un montant de CHF 800'000.- en faveur des commissions permanentes de l'ACG, en sus des enveloppes sportive et culturelle déjà existantes.

En l'absence de question/remarque **le président** passe au vote :

➤ La décision de l'Assemblée générale de l'ACG est approuvée par 11 voix pour, 0 non, 1 abstention.

8) Questions

- Passerelle de l'Allondon

Mme Santimaria revient sur cet aménagement, se demandant si une réflexion sur l'élargissement de la route a déjà eu lieu par le passé, en vue de réaliser un trottoir plutôt qu'une passerelle.

Mme Zoller répond que cette réflexion a été menée par la commune, en priorité, mais que le pont étant protégé et inscrit à l'inventaire, aucune intervention n'est possible sur cet aménagement. L'Office du patrimoine, qui avait été consulté au début des travaux, était ravi de voir que le projet était localisé en amont du pont, pour enfin valoriser visuellement la structure de ce dernier.

- Radars fixes

Mme Röthlisberger-Couillaud demande si la mairie a eu des retours pour la pose de radars fixes.

M. Guyot indique que l'administration va adresser une demande de radars fixes au département des institutions et du numérique (DIN). Sur la base des dernières statistiques découlant des contrôles routiers effectués, le canton considère que la commune se situe dans la norme au niveau des infractions. La mairie va tout de même envoyer une demande au département compétent pour des zones précises identifiées.

- Arrêt TPG La Planta

Mme Röthlisberger-Couillaud s'enquiert de l'état d'avancement des contacts avec le canton concernant l'arrêt TPG La Planta. **M. Guyot** confirme qu'une demande a été faite à l'Office cantonal du Génie Civil (OCGC) qui a accusé réception du courrier, en indiquant qu'il reviendrait avec une proposition. **M. Guyot** rappelle que la temporalité des politiques est parfois un peu longue, ce qui signifie qu'entre les demandes et la réalisation, il peut se passer un certain temps.

- Arrêt TPG Tulière

Mme Röthlisberger-Couillaud souhaite savoir si cet arrêt serait prévu sur l'itinéraire de Saint-Jean-de-Gonville ou pas du tout. **M. Guyot** fait part d'un rendez-vous avec les TPG et l'OCT par rapport à cette demande. Il précise que cet arrêt de bus serait pour l'heure uniquement desservi les weekends par l'offre TPG Flex et probablement mis en œuvre d'ici la fin de l'année. **M. Guyot** énonce toutefois avoir remonté à l'OCT qu'il trouvait regrettable de ne pas proposer cette desserte en semaine également. Il déposera une demande pour élargir l'offre TPG Flex en temps voulu.

- Motion pour l'appel d'offres des régies

Mme Röthlisberger-Couillaud rappelle que l'ancienne législature avait voté une motion sur l'appel d'offres des régies, et sollicite donc une explication sur l'avancée de cette dernière.

Mme Zoller répond que le dossier fait partie de la pile de dossiers à traiter par l'exécutif, mais qu'il n'est pas à ce jour prioritaire, la commune n'ayant pas de problèmes particuliers avec les régies. L'administration étant bien chargée, d'autres travaux sont considérés plus urgents.

- Éclairage public

Mme Vocat relate avoir eu beaucoup de retours négatifs sur les éclairages qui s'éteignent à 22 heures de la part des habitants de Dardagny. Elle sait que la mairie a eu vent de ces doléances, mais que le dossier est à traiter conjointement avec le canton. Mme Vocat informe toutefois que les plaignants se demandent s'il ne serait pas possible de prévoir cette extinction à minuit pour apporter une meilleure sécurité, et de ne pas rallumer le matin étant donné que le soleil se lève tôt. La question est donc de savoir si ce changement d'horaire est de la compétence de Dardagny.

M. Guyot confirme que l'administration a reçu des plaintes de la part de certains communiens. En ce qui concerne le chemin de la Côte, dont il pense que Mme Vocat fait référence, il indique que celui-ci est de compétence communale. M. Guyot rappelle qu'une motion avait été déposée à ce propos, mais que l'exécutif de l'époque avait décidé d'appliquer un seul même horaire pour toutes les parcelles communales. Actuellement, la commune est en phase test, ce qui permet justement d'avoir le retour des concitoyens ; à son issue, l'objectif est de pouvoir faire des adaptations efficaces pour tout le monde. Il précise que la phase test durera un an.

- Circulation sur la route du Mandement

Mme McClellan revient sur la discussion sur la circulation sur la route du Mandement. Elle signale avoir eu plusieurs retours d'une problématique entre le Château et Dugerdil, certains véhicules effectuant cette trajectoire à trop grande vitesse de nuit comme de jour. Elle souhaite donc savoir si une mesure de ralentissement est prévue à cet endroit. **M. Guyot** répond que des mesures à l'essai ont été faites (plots rouge et blanc). Ces dernières étant désormais terminées, un rapport a été transmis à l'Office Cantonal du Génie Civil, et la mairie espère la mise en place pérenne des mesures testées qui ont prouvé leur efficacité. L'administration est donc dans l'attente d'un retour du canton.

9) Naturalisations (huis clos)

Point traité à huis clos.

9) Divers

Le président rappelle que le CM du 12 mai avec pour objet l'approbation des comptes 2025 commencera à 18h30, et qu'il sera suivi d'un repas au Café de La Poste. Un mail d'inscription suivra en temps utile.

Fin de la séance à 21h18.

Le Président




Kevin Polte

Une conseillère municipale



Gaëlle Röthlisberger-
Couillaud

Le secrétaire



Roger Wyss